



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 08 décembre 2013

Association France Cricket (AFC)

Le 08 décembre 2013 au 4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Ouverture à 13h15

1. Emargement

Présents à 13h15 : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; David BORDES (DB) ; Peter TOWNSEND, S-G ACCSO (PTow) ; Moran HANANE, Stagiaire (MH).

Arrivée à 13h25: Joseph OLIBER, S-G (JO).

Arrivée à 13h50: Miriam ROMERO (MR).

Absents excusés: David MARIO LIBOUBAN (DM); Mark MOODLEY (MM); Michael SELIG (MS); Asif ZAHIR (AZ); Shravan VILAPAKKAM (SV).

Absent non excusé: Daniel KRZYZYK (DK).

Quorum atteint

Le CD accepte que PTow soit secrétaire de séance en attendant l'arrivée de JO.

2. Approbation PV de la réunion du CD du 09 novembre 2013.

PB présente au CD le CR du 09 novembre 2013.

Le CD valide le CR avec 7 votes POUR et 1 contre avec les modifications suivantes :

Insertion du traitement du sujet des frais kilométrique, en alinéa 8. Ce qui entraîne que l'alinéa 8 actuel (à propos du Street Cricket) devienne 9 ; et que la numérotation des alinéas suivants soit augmentée par 1.





Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 08 décembre 2013

3. **Projet Développement France Cricket**

MH présente le projet au CD. Le CD félicite MH sur ce travail et approuve l'étendue et le contenu du document. Pendant le débat plusieurs modifications et raffinements sont approuvés, notamment des propositions techniques de la part de DB et MS.

MH présentera le projet ainsi modifié pour l'approbation finale du CD lors de sa prochaine réunion. L'exécution de ce Projet sera à la charge du Bureau.

4. **Point salariés**

PB informe le CD que l'entretien avec DB s'est bien passé. RAS pour le moment.

Quant à MM, qui est actuellement absent, le sujet est reporté à la prochaine réunion du CD.

Le contrat de LISE prend fin le 10 décembre 2013. PB se charge de contacter le référent Mission Locale pour proposer un renouvellement d'un an. Le CD valide à l'unanimité la proposition d'un tel renouvellement du contrat de Lise.

5. **Bureau (siège) de France Cricket**

PB demande à MR de s'occuper des dossiers de sous-locations, Le CD décide à l'unanimité de relancer les locataires qui ne sont pas à jour de règlement. PB confie la copie du bail de FC à MR afin qu'elle puisse se renseigner par rapport à la cession éventuelle de bail et PT se charge de se renseigner auprès de l'assureur pour avoir plus de détail. Le CD prend note.

6. **Affaire de Mme RENOUD**

PB informe le CD que MM n'a pas encore régularisé le travail effectué par Mme RENOUD.

Par conséquent, PB a demandé au comptable de préparer une fiche de paie pour les services effectués par Mme RENOUD et à régulariser la situation. Le CD prend note.

7. **Audit financier.**

PB propose que le CD vote sur la proposition de faire faire un audit des années 2010, 2011, 2012 et 2013. Le CD valide la proposition de PB avec 8 votes pour et 1 abstention.

8. **CSNC**





Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 08 décembre 2013

PT présente le tableau des équipes de SL et de LN tel que validé par la CSNC pour l'année 2014, dont 8 équipes en SL et 13 équipes en LN. Le CD valide le tableau des équipes pour les championnats de 2014.

PT informe le CD que la CSNC a reçu une demande de la part des clubs de Mantes et Chalon vers une réintégration en LN 2014. Ces clubs ne sont pas affiliés et le CD affirme le principe que tout club (soit nouveau, soit nouvellement ré-affilié) doit rentrer par une Ligue Régionale.

Le CD a voté sur la réintégration de ces équipes : 4 abstention, 3 contre et 2 pour. Donc le CD n'a pas accepté la réintégration de ces équipes en LN 2014.

DW propose au CD les grandes lignes du championnat féminin édition 2014. Le CD approuve la proposition de DW avec 8 votes pour et 1 contre.

DB et PTow quitte la réunion à 17h05 et SJ quitte la réunion à 17h15. Quorum toujours valide.

9. Finances

Suite à la question évoquée par MR et DW concernant le mail de Vincent Buisson par rapport à l'état de la trésorerie de France Cricket, PT présente les captures d'écrans du compte courant de FC prises le 07 décembre 2013, qui démontrent que le compte courant de FC est en bon état et que le mail de Vincent Buisson est sans fondement.

10. Contrat ISPHER

Suite à des recherches aucun contrat avec Ispher n'a été trouvé. Le CD valide la résiliation à l'unanimité et demande à Lise d'envoyer une lettre recommandée à cet effet.

Remarque par Peter T : si aucun contrat n'existe, comment le résilier ? Manque une explication....

11. Street Cricket

MH se charge de préparer le dossier et l'envoyer à la FFBS pour validation. Le CD approuve à l'unanimité.

12. RFS

PB a vu avec DB lors de son entretien annuel. DB se charge du suivi.





Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 08 décembre 2013

13. Date de l'AG 2014 : PB informe le CD que l'AG fédéral aura lieu le 15 mars, donc la nôtre devrait avoir lieu au plus tard le 1 mars. Le CD approuve le 1 mars et charge PB de chercher un lieu approprié, le siège n'étant pas apte. Le CD se réunira le matin pour la validation des voix attribuées et pour traiter des contestations éventuelles.

14. Divers

Proposition de Contrat TRIPCOO :

Il s'agit d'un contrat d'un an renouvelable pour les transports et réservations. Tout évènement planifié doit passer par TRIPCOO. Sur présentation de justificatif FC les paie sous 48 heures. Proposition approuvée par le CD à l'unanimité.

MS : PB saisit le CD au sujet des divers mails envoyés par MS au Président et au CD. En tant que Président PB n'accepte pas les propos tenus dans ces mails. PB fait remarquer que ce n'est pas la première fois que MS réagit de cette manière. PB explique que les remboursements pour les déplacements des membres du CD sont calculés à partir de l'adresse du club du membre jusqu'au lieu de la réunion ou mission. Le CD approuve à l'unanimité la proposition de BC : que FC veut bien rembourser MS un trajet par rapport à ses demandes de remboursement sous condition que MS présente ses excuses au Président et au CD.

Date et lieu de prochaine réunion du CD

- Dimanche 19 Janvier 2014 de 13H00 à 16H00 au bureau de France Cricket au 4, quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Fermeture à 18H25

Publié par le Secrétaire Général avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Fait à Melun le 10 février 2014

Joseph OLIBER Secrétaire Général

